Plus de 1000 voitures électriques en circulation

Les Fribourgeois utilisent beaucoup la voiture. En 2019, les immatriculations ont continué d'augmenter. Le nombre d'avertissements et de retraits de permis est en forte hausse.

DOMINIQUE MEYLAN



En janvier, l'OCN a immatriculé la 1000e voiture de tourisme électrique du canton. Sur un total de plus de 270 000 véhicules. ARCH – R. GAPANY

OCN. En ces temps de crise, beaucoup d'institutions choisissent d'annuler leur conférence de presse et leur communication classique. Ce n'est pas le cas de l'Office de la circulation et de la navigation (OCN) qui a maintenu son bilan annuel mardi avec toutes les précautions nécessaires. La croissance du parc automobile et la hausse du nombre de mesures administratives perdent toutefois un peu de leur saveur quand tout le pays circule au ralenti pour enrayer le coronavirus.

L'OCN, qui accueille à ses guichets de Bulle, Fribourg et Domdidier environ 1000 clients par jour en situation normale, a pris des mesures sévères pour faire face à la pandémie. Depuis mardi midi, l'accès aux espaces administratifs est interdit à la clientèle privée et professionnelle. Les examens pratiques de conduite ont été reportés. Les contrôles techniques des véhicules se poursuivent, mais avec des modalités allégées. Pour toutes les personnes qui ont été convoquées, il est possible d'annuler les rendez-vous sans frais.

Les communications avec la clientèle se font désormais par téléphone, courriel ou courrier. Pour assurer la sécurité de son personnel, l'OCN a réparti les équipes sur différents étages. Dans certains secteurs, les horaires sont alternés. L'OCN ne recourt pas actuellement au chômage partiel. Les personnes en télétravail représentent une minorité, parce que l'outil de production se trouve sur place. Impossible d'imprimer des permis ou d'effectuer des contrôles techniques à la maison.

Beaucoup de retraits

Le nombre de mesures administratives a augmenté de près de 12% en 2019, par rapport à 2018. Ce sont notamment les infractions en lien avec l'alcool et la vitesse qui sont en hausse. Au total, plus de 8800 décisions ont été notifiées l'année dernière, dont près de 4000 retraits de permis. «Seuls 3,7% des conducteurs fribourgeois font l'objet d'une mesure», précise André Demierre, président de la Commission des mesures administratives en matière de circulation routière. Selon lui, il faut se méfier des comparaisons intercantonales. «A Fribourg, le taux de motorisation est très important, largement supérieur à la moyenne suisse.» Le Fribourgeois accomplit aussi davantage de kilomètres en comparaison avec le reste du pays. Tout cela peut expliquer un nombre important de mesures administratives. Leur proportion dépend aussi des priorités fixées par la police: «Plus la police sort, plus elle dénonce, plus les mesures sont nombreuses», souligne André Demierre.

Le parc automobile évolue

Avec de plus en plus de motorisation alternative, hybride ou électrique en particulier, une mutation est en cours dans le parc automobile. Mais cette évolution prend du temps. En janvier, l'OCN a immatriculé la 1000e voiture de tourisme électrique du canton. Sur un parc total de plus de 270 000 véhicules, cela reste peu. La hausse des immatriculations pour voiture avec carburant alternatif s'élève à plus de 80%. Sur les plus de 12 000 nouvelles voitures de tourisme du canton, 412 sont électriques, 983 hybrides et 26 fonctionnent au gaz.

Le nombre d'immatriculations a augmenté de 1,4% en 2019 par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la croissance la plus faible de ces vingt dernières années. Si le diesel est en recul, les SUV et les 4x4 affichent une hausse.

Un autre changement important est en cours: les boîtes automatiques sont de plus en plus prisées par les Fribourgeois. Cela se ressent dans les immatriculations, mais aussi chez les candidats au permis de conduire. Depuis qu'il est possible de passer son examen sur une voiture automatique tout en ayant la possibilité ensuite de conduire avec une boîte manuelle, la progression est fulgurante. En décembre 2019, 41,5% des personnes ont choisi cette option. En février 2020, ils étaient déjà 60%.

Les finances de l'OCN sont saines. Les revenus s'élèvent à 21,6 millions de francs et le bénéfice à 3,2 mio en 2019. Un dividende de 2,8 mio sera versé à l'Etat de Fribourg. Une attribution à des provisions de 1,8 mio devrait permettre de compenser les effets de la réforme de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, à laquelle l'OCN est affilié. ■

En bref

ARTISANAT ET COMMERCE

«Des mesures fortes s'il vous plaît»

Pour les entreprises confrontées à un effondrement de leur chiffre d'affaires et au manque de trésorerie, l'Association fribourgeoise du commerce, de l'artisanat et des services (AFCAS) demande aux autorités de prendre plusieurs mesures «fortes et urgentes». Notamment la création de fonds extraordinaires de soutien, permettant d'atténuer les charges de loyers ou de salaires; l'extension de la réduction des horaires de travail aux indépendants et aux travailleurs obligés de rester à la maison à cause de la fermeture des écoles ainsi que des mesures en matière fiscale, comme la suspension sans pénalité du paiement des impôts, des taxes et des acomptes TVA. «La première priorité doit être la santé des personnes, souligne l'AFCAS dans son communiqué. En parallèle, nous nous devons d'assurer la pérennité et la stabilité de nos activités économiques.»

ANNULATION

Pas d'Eurovision pour Gjon's Tears

La prochaine édition du concours Eurovision de la chanson, qui devait se tenir en mai à Rotterdam aux Pays-Bas, est annulée. Une décision prise en raison de la pandémie de coronavirus, ont annoncé hier les organisateurs. Le chanteur brocois de 21 ans Gjon's Tears devait y interpréter *Répondez-moi*, une chanson qu'il a coécrite avec le duo Aliose. **ATS/GRU**

PUBLICITÉ



PUBLICITÉ







